

Le Bénon



N° 80 – AVRIL 2013

ACTUALITÉS DE LA SALEVIENNE

Agenda

Le 5 avril à 18 h 30 (horaire inhabituel) à la salle des fêtes de Présilly (à côté de la mairie), M^{me} Townley évoquera « **la Chambre des Comptes de Chambéry** ».

La conférence de février sur **le château des Avenières**, du fait du faible nombre de places, a fait des frustrés. Nous organisons avec l'office du tourisme une redite de la conférence le 19 avril à 20 h à Cruseilles, dans les locaux de la Communauté de communes, 268, route du Suet. Le sujet est tellement dense que nous organiserons une troisième conférence à l'automne sur l'histoire plus récente du château.

La numérisation de clichés anciens (plaques de verre)

Avant l'arrivée des films souples, les appareils photos utilisaient comme support de négatif des plaques en verre. Ce dispositif était encore bien utilisé par les photographes locaux entre les deux guerres mondiales. Des possesseurs de

telles plaques ont bien voulu les confier à La Salévienne en vue d'effectuer une sauvegarde de ces clichés sous forme numérique.

Après quelques essais nous avons retenu la chaîne de traitement suivante :

- les plaques sont posées sur une table lumineuse puis photographiées à l'aide d'un appareil numérique reflex Canon EOS 600D. L'appareil est réglé sur une sensibilité de 1600 ISO avec une ouverture fixe de 5,6, la vitesse est choisie automatiquement par l'appareil en fonction de l'opacité de la plaque. Le zoom est réglé pour une photographie « plein cadre » avec le minimum de marges.
- Une fois transférées sur PC les images sont reprises avec PhotoFiltre. On leur fait subir une rotation et un recadrage si nécessaire, puis on convertit ce négatif en positif ce qui donne... un positif. Il suffit alors d'ajuster le contraste et la luminosité de manière à obtenir la meilleure image positive possible.

Comme l'appareil fait de la photographie en couleur le rendu donne parfois des images un peu bleutées qui peuvent éventuellement être converties en nuances de gris.

Actuellement, ce sont 560 clichés, pris essentiellement dans la région par Charles Brand de Feigères, qui ont ainsi été numérisés.

Merci à D. Cavillier, J. Chaffard et M. Brand qui ont participé à ces opérations et un grand merci à tous ceux et celles qui ont sorti les plaques en verre de leur grenier. Peut-être seront ils imités par d'autres ?

Jean SARTRE

Saint-Julien, les Jeudis du patrimoine

Une passionnante expérience d'anthropologie domestique

Il y a plus d'un siècle, l'air du temps voulait que l'Occident se ressource dans l'exotisme et le primitivisme. Le lointain et le sauvage devaient renouveler une civilisation décadente. De Tahiti à Dresde en passant par Barcelone et Paris, de Gauguin à Picasso, de Matisse à Kirchner, il n'y avait que « nègre qui vaille »... Dans le sillage de masques et de totems, de sonorités et de rythmes barbares se glissèrent la redécouverte du plein air et du naturisme, le mystère des fétiches et la magie des chamans. L'élémentaire s'opposa au rationnel, le religieux se confronta au sacré !

Cent ans plus tard, on se passionne pour les ruines qu'a laissées le passage des hommes, pour ce que conservent les musées qui n'ont jamais capitalisé un tel public et tout ce qu'on peut acquérir chez les antiquaires ou brocanteurs. Cette démarche n'est pas passéiste, elle se nourrit du besoin de retrouver l'originel et l'original dans l'inflation des reproductions liées à la publicité. L'origine, c'est le lieu et le milieu des premières expériences de participation de chacun au monde et aux autres et le patrimoine forme la mémoire qui permet d'appartenir à un cadre bâti et un paysage. En recherchant son identité, on se détourne des déterminismes provisoires et circonstanciels de l'économie.

Quand une ville nie son histoire, ses habitants éprouvent le besoin de retrouver leur mémoire et celle-ci s'appuie sur l'inventaire. Inventorier c'est rendre visible les valeurs dont une collectivité se dote pour exister et le patrimoine est la mémoire matérielle permettant d'appartenir à un lieu et une culture. Aucune autorité ne peut se prévaloir contre la collectivité que l'histoire et la géographie ont façonnée. Elle seule hérite et reconnaît ce qui constitue son patrimoine.

C'est l'extraordinaire aventure que vivent des habitants de Saint-Julien qui participent aux Jeudis du patrimoine, une méthode inédite d'anthropologie domestique, initiée par les associations *La Salévienne*, *la Ville est à vous* et *Découvertes*. Autour d'un thème s'échangent connaissances et découvertes, souvenirs et expériences dont l'écomusée Paysalp recueille la mémoire et archive les traces.

Un musée virtuel du patrimoine se constitue qui pourra prendre la forme de CD-Rom, de publications ou d'expositions. Chaque séance offre de nouvelles découvertes.

Ce musée du patrimoine présentera la collection d'un territoire dont les habitants sont les acteurs. Il permettra de faire revivre les métiers, les techniques, les matériaux et surtout une manière de vivre constituant l'identité d'une région à travers sa culture et son économie. Il commence par l'inventaire des constructions domestiques, des paysages et des instruments liés à leur entretien. Il recueille ce qui définit une intelligence et une sensibilité particulière de la nature qui se retrouve dans une manière de vivre, les événements et les cérémonies qui rassemblent et soudent une communauté. Illustrant l'économie d'un lieu spécifique, ce musée du patrimoine trouve une dimension esthétique en montrant l'adéquation de réponses originales à des problèmes singuliers.

Entre le local et le global, la culture du patrimoine tisse un lien durable, la connaissance des milieux éco-culturels s'avérant fondamentale quand les sciences de la vie et de la terre deviennent prioritaires en regard du sauvetage de la planète.

Saint-Julien retrouve son histoire, chacun peut y apporter sa contribution orale, manuscrite ou iconographique.

Jean-Luc DAVAL

Le prochain Jeudi du patrimoine, **jeudi 11 avril 2013 à 16 h**, Espace Jules Ferry à Saint-Julien, aura pour thème :

LA FRONTIÈRE

(Lieux, métiers, anecdotes, documents...)



BIBLIOTHÈQUE

Achats

1939-1945 Le Chablais dans la tourmente publié par l'ANACR avec la participation notamment de Simone et Robert Amoudruz. Quelques exemplaires en vente, 10 € (hors port) à La Salévienne.

Dons

Mots et tableaux pour enfanteaux par Georgette Chevallier, illustrations de Patricia Martin, 10 p. Histoires et contes racontés à ses petits-enfants dont l'une sur les gnomes du Vuache. *Don de l'auteur.*

Haute-Savoie 1932 par Oscar Lázár. Ouvrage de 145 portraits ou sites célèbres de Haute-Savoie dessinés en 1931-1932 dont, pour notre région, le D^r Bonier, Fernand David, Jacques Duboin, C. Chapuis et François Garnier. *Don d'Angela Bonier.*

"Des truites dans le charbon" : phénomènes naturels et curiosités géologiques, Genève, Vaud, Valais, Haute-Savoie. Texte de Jean-Jacques Pittard, illustrations de Jean Sésiano. *Don de Claire Pittard et Jean Sésiano.*

Éloge historique de la servante de Dieu Marie-Clotilde, reine de Sardaigne. Paris 1806. 203 p. La reine était la sœur de Louis XVI et la femme de Charles-Emmanuel IV de Savoie. *Don de M. Le Devehat.*

Carte géologique de Saint-Julien-en-Genevois par M. Donzeau, R. Wernli, J. Charolais et G. Monjuvent. Édition BRGM 1997. Cette carte montre le domaine transfrontalier du Genevois centré sur Saint-Julien. *Don de Gisèle Meynet et de l'ARC.*

Don de M. Dominique Barbero :

Statistiques du département de l'Ain par M. Bossi 1808. Reprint de 1978. 720 p.

Déclaration des biens des communautés 1665-1670 par l'intendant Bouchu en 2 tomes. Vol. 1 : Bailliage de Bugey et Bailliage du Pays de Gex, 523 p. Volume 2 : Bailliage de Bresse, 559 p. Une fiche par commune.

Villes, centres et organisation urbaine des Alpes du Nord : Le passé et le présent par Gilbert Armand. Thèse de doctorat d'État, 1973, en 3 volumes dactylographiés de 1 334 p.

Études savoisiennes : Revue d'histoire et d'archéologie. Institut d'Études savoisiennes.

Département d'histoire de l'université de Savoie. Tomes 1 à 10.

Don d'Arlette Cusin :

Inventaire des richesses touristiques et archéologiques « légendes et traditions » du canton de Champagne-en-Valromey. 126 p., photocopie.

Richesses touristiques et archéologiques du canton de Bellegarde-sur-Valserine. Département de l'Ain. Pré-inventaire. 332 p., 2000.

Sous l'œil du douanier. Musée des Pays de l'Ain. 1994. Exposition au Fort l'Écluse, 1994, 37 p.

R.I.3. Francs-tireurs et partisans de la Haute-Savoie. 2^e édition, 189 p., 1977.

Don de M^{me} Raphoz :

Genève et les traités : 1817-1921 par Victor Bérard T. 2, 340 p., 1930.

Zones franches de la Haute-Savoie et du Pays de Gex : l'aspect véritable de l'affaire. Par Paul Pictet. 1928, 235 p.

Au-dessus de la mêlée de Romain Rolland. 250 p. Édition 1930 (lettres à propos de la guerre de 14-18).

Merci aux généreux donateurs !

Échanges

Montgirod : une commune, trois villages. Bulletin n° 27 de la Société d'histoire et d'archéologie d'Aime. 302 p.

Livres et lecteurs en terre vaudoise : une histoire à écrire. Tome 120. Revue historique vaudoise, 527 p.

Saint-Georges d'Espéranche : Glanes d'histoire par les compagnons de Maître Jacques. 472 p., 2008. Au Moyen Âge, le comte de Savoie possédait un château dans les terres du Viennois. C'est de ce village que partit l'un de ses sujets, « Maître Jacques », qui construisit de nombreux châteaux en Savoie mais aussi au Pays de Galles. Il y a quelques années son œuvre a été classée par l'Unesco comme patrimoine de l'Humanité au titre du patrimoine immatériel.

La commanderie du temple de Vaux : Templiers et hospitaliers en Dauphiné et en Lyonnais. 166 p., 2012. (Près de l'Isle d'Abeau).

CONFÉRENCES

À la découverte de la grotte des Crânes, à Beaumont

Après une première conférence de La Salévienne sur le gouffre de Bellevue qui avait rassemblé 240 personnes le 15 octobre 2011 à Monnetier, André et Agnès Collin étaient de retour, le samedi 26 janvier dernier à la salle communale du Châble, pour une nouvelle présentation consacrée cette fois à la grotte des Crânes. Précisons que ce nom étrange vient du fait que ses premiers explorateurs ont trouvé à l'intérieur de cette grotte de nombreux crânes de petits animaux.

Amoureux du Salève depuis une bonne trentaine d'années, ces dynamiques sexagénaires se passionnent pour tous les aspects de ce massif singulier. André, qui fut accompagnateur en montagne et alpiniste, a attrapé le virus de la spéléologie dans les années 1990. Depuis, avec son épouse, et parfois avec Gérard Lepère, éminent Salévien, il a exploré la plupart des grottes du Salève.

Face à une assemblée de 80 personnes, ces deux citoyens de Monnetier ont présenté, photos et dessins à l'appui, le formidable travail de découverte réalisé dans la grotte des Crânes depuis une grosse décennie par une bande de passionnés appartenant à la Société spéléologique de Genève et au Groupe spéléologique de Gaillard.

L'exploration de cette grotte située sur les hauteurs du village de Beaumont remonte à 1955. Cette année-là, Jacques Martini et son équipe découvrent 245 mètres de galeries. Les choses sont restées en l'état jusqu'au début des années 2000, date à laquelle un groupe de spéléologues genevois et français, emmené par André et Agnès Collin, décide de s'intéresser à nouveau à cette grotte.

Durant douze ans, ces passionnés vont mener des dizaines de visites souterraines au cœur des roches du Salève. Grâce à travail phénoménal consistant notamment à charrier d'énormes quantités de sable pour dégager des galeries, ils vont petit à petit découvrir un incroyable réseau de salles, de tunnels, de puits et de cheminées. La plus haute de ces cheminées arrive d'ailleurs à une dizaine de mètres sous la surface du Salève, à proximité de la ferme de La Thuile, raison pour laquelle ils ont baptisé cet espace « la cave à Jean Rey », du nom du dernier berger de cet alpage du Salève ! Au final, ces explorateurs souterrains ont ainsi découvert et

cartographié un réseau de galeries qui mesure à ce jour 2 543 mètres de longueur, ce qui en fait la plus grande des grottes du Salève.

André et Agnès Collin ont fait revivre ce périple devant une assemblée très impressionnée par le formidable travail effectué par cette équipe de passionnés, mais aussi par les superbes photographies de ce monde souterrain où d'étroites galeries débouchent soudain dans de vastes espaces aux volumes remarquables.

En guise de conclusion, voici une anecdote qui résume assez bien l'état d'esprit de ces spéléologues aussi curieux que téméraires : pour fêter dignement son 60^e anniversaire, André Collin a passé plus de 60 heures d'affilée dans la grotte des Crânes !

Dominique ERNST

L'étonnante histoire du château des Avenières

C'est à guichets fermés que Christian Regat, président d'honneur de l'Académie Salésienne, a conté à un auditoire tout ouïe, ce samedi 9 février 2013, l'étonnante histoire de ce château enchâssé dans une clairière du Salève et contemplant à demeure du haut de ses frontons l'harmonieuse volupté paysagère de l'avant-pays savoyard.

Le site appartenait historiquement à l'abbaye de Pomier et était voué à la culture de l'avoine, d'où l'origine du toponyme « Avenières ». Ce domaine fut acheté, fin XIX^e siècle, par Jean Borgel, Savoyard originaire de Présilly, émigré à Paris et restaurateur de son état, dans le but de profiter de sa retraite. Las, des difficultés économiques vont l'obliger à se défaire de la propriété. Jean Borgel était depuis longtemps en relation d'affaires et ami du comte Senard, négociant en vins à Beaune et propriétaire du domaine Aloxe-Corton. Or, la fille de ce comte, Marcelle Senard, née en 1879, avait bénéficié d'une éducation exceptionnelle et c'est à la Sorbonne qu'elle s'était liée d'amitié avec Violet et Mary Shillito, filles d'une riche famille américaine qui avait choisi de venir vivre à Paris.

Fascinante vie parisienne que celle de ce milieu fortuné et culturellement privilégié : poésie, philosophie, musique, ésotérisme, passions amoureuses saphistes auxquelles

succombe intensément Violet Shillito, d'une beauté troublante. Mais Violet est trahie par son amante et, désespérée, soutenue et influencée par Marcelle Senard, elle se réfugie dans le mysticisme. Elle succombe brutalement de la typhoïde en 1901, à l'âge de 24 ans, laissant désespérées par ce deuil brutal sa sœur Mary et son amie Marcelle, soudées par un même chagrin et qui choisissent de vivre ensemble.

En 1905, richissime et unique héritière de la fortune familiale, Mary Shillito en compagnie de Marcelle Senard, vient à Genève et visite la propriété des Avenières que Jean Borgel est obligé de mettre en vente. Les deux femmes sont subjuguées par le site : l'affaire est conclue, Mary achète les 84 hectares au prix de 100 000 F et succombe au rêve d'y faire édifier un château, à l'instar de ceux que possède la famille de sa compagne Marcelle en Bourgogne (Cussigny, Moux et la *Grande Maison* d'Aloxe-Corton).

Les travaux dureront de 1907 à 1913 ; les pierres, extraites d'une carrière de Bourgogne, sont acheminées en train jusqu'à Saint-Julien, puis hissées sur des chars tirés par des bœufs jusqu'au site par les chemins muletiers qui, à l'époque, en sont le seul accès.

Mary fait passer Marcelle pour sa secrétaire mais la présence et le rôle de celle-ci aux Avenières ne manquent pas d'intriguer la population locale. Marcelle conseille, Marcelle choisit... et Mary signe les chèques. Le château, son ameublement, sa décoration... tout est luxe, de la meilleure facture !

D'un tempérament mystique, les deux femmes sont portées vers l'ésotérisme. C'est par ce biais qu'elles vont rencontrer un passionné du genre, Assan Farid Dina, ingénieur, descendant d'un maharajah, originaire de l'île Maurice. Une fascination mutuelle, fondée sur leurs préoccupations ésotériques, lie aussitôt Assan et Mary par une sorte de relation mystique d'une intensité peu commune. Au point que le nouveau venu s'installe au château, que Marcelle Senard se retire, que Mary et Assan se marient en 1914.

Assan remanie l'aménagement du château des Avenières et en fait une demeure philosophale avec, tout particulièrement, la mise en place dans la chapelle d'un décor révélant un syncrétisme unissant la Bible, Brahma et Thot en se référant aux 22 arcanes majeures du Tarot de Marseille. Assan fait encore installer un orgue et aménage au pied du château un jardin initiatique.

Le couple développe sur sa propriété un élevage bovin, se préoccupe d'améliorer l'alimentation en eau potable du château. Mais encore, Mary et Assan sont constamment attentifs à tirer parti de toutes les possibilités offertes par l'évolution des technologies. C'est ainsi qu'Assan établira la centrale hydroélectrique de Chosal qui permettra non seulement de doter le château de l'électricité mais de dégager de substantiels revenus destinés à financer le fonctionnement d'un observatoire astronomique qu'il veut implanter sur le Salève. Après bien des déboires, cet observatoire verra finalement le jour, mais... en Haute-Provence. La vie d'Assan Dina, jusqu'à sa mort en 1928, est un long parcours d'ahurissants projets et réalisations ; ce fut un bâtisseur insatiable.

En 1931, remariée avec un musicien qui se préoccupe plus de dilapider son patrimoine, Mary Shillito inaugure en compagnie des personnalités locales la route du Salève qu'elle a intégralement financée. Cette femme a joué un rôle notable dans la région. Mais le krach de 1929 porte un coup fatal à sa fortune. En 1936, elle sera obligée de vendre le domaine des Avenières et se retirera sur un îlot du Léman, l'île de Salagnon, près de Montreux.

Depuis ce jour, d'autres propriétaires, d'autres histoires se sont succédé pour animer ce lieu des plus étonnants. On peut découvrir l'histoire complète de Mary et Assan, du château des Avenières grâce au texte intégral de la conférence passionnante de Christian Regat, consultable sur le site de La Salévienne, dans la rubrique *Histoires inédites*.

Dominique MIFFON

Marcel Griaule, un ethnologue de réputation mondiale au pied du Salève

Conférence originale de La Salévienne, samedi 23 février 2013 à la salle du Fer à Cheval de Collonges-sous-Salève où Luc Franzoni, docteur en droit et ancien haut fonctionnaire de l'ONU, a brossé un très intéressant portrait de son grand-père, Marcel Griaule, citoyen de cette commune et ethnologue de réputation mondiale.

Né en 1898 à Aisy-sur-Armançon (Yonne), Marcel Griaule est un brillant élève qui prépare le concours de l'École polytechnique au lycée Louis-le-Grand de Paris lorsqu'il voit ses études

interrompues par la guerre de 14-18. Il suit alors une formation militaire avant de s'engager dans l'armée de l'air. En 1921, à la suite au décès de son frère aîné, également militaire, il quitte l'armée pour entreprendre des études de langues et d'ethnologie à l'Institut national des langues et civilisations orientales (la réputée Langues O'). Son diplôme d'amharique (langue abyssinienne) en poche, il est envoyé en Éthiopie pour une première mission.

Impressionné par la qualité de son travail et de ses publications, son directeur le nomme alors responsable de la mission « Dakar-Djibouti » (1931-1933), expédition fondatrice de l'ethnologie française de terrain. Précurseur dans son domaine, Marcel Griaule milite pour que l'art africain soit étudié sous l'angle du lien avec les populations locales et non au travers d'une vision colonialiste du bel objet. Lors de cette expédition, il ramène plus de 3500 objets qui enrichiront les collections du musée du Trocadéro (puis du musée des Arts Premiers du quai Branly) et il étudie pour la première fois les Dogons du Mali, peuple auquel il consacra la plus grande partie de ses recherches, de 1935 à 1939, au cours de cinq expéditions cumulant plus de 85 000 km parcourus.

Impressionné par son assiduité à comprendre les rites et les pratiques religieuses du peuple Dogon, le vieux sage Ogotemméli, avec l'accord du conseil des anciens, décida que Marcel Griaule était digne d'être initié. Il lui révéla alors les règles de la sagesse de ce peuple, sa vision symbolique de l'univers et les clés de la cosmogonie dogon. À la suite de cette expérience unique, l'ethnologue publiera en 1948 « Dieu d'eau », un livre très accessible destiné à faire découvrir au plus grand nombre, sans l'appareil scientifique habituel, la complexité et la cohérence parfaite de la pensée Dogon.

En 1936, il milite contre l'invasion de l'Éthiopie par les Italiens, en publiant notamment « la peau de l'ours » qui sera interdit par les Allemands durant la guerre. Il organise aussi un commando destiné à réaliser des opérations de sabotage en Éthiopie – ce qui aurait pu permettre à la résistance locale de chasser les Italiens – qui obtient le feu vert de la France et de l'Espagne, avant que ces deux pays ne se rétractent. Marcel Griaule sera d'ailleurs l'un des rédacteurs de l'émouvant discours que le Négus prononcera à la tribune de la Société des Nations, à Genève. Il deviendra ainsi sans le savoir l'un des paroliers de Bob Marley, qui a en partie repris ce texte dans l'une de ses chansons !

En 1939, il accueille dans sa propriété de Collonges-sous-Salève Manuel Azaña, le président en exil de la République espagnole. Le 27 février 1939, c'est dans cette demeure de la Prasle que le Républicain rédige la lettre annonçant sa démission de son poste de président.

Durant la guerre de 39-45, Marcel Griaule est la cible de la presse collaborationniste qui lui reproche notamment son approche progressiste de l'ethnographie. Tout en poursuivant ses fonctions de chercheur et d'enseignant à la Sorbonne, Marcel Griaule est un résistant actif, notamment dans le renseignement. Après la guerre, il poursuit ses études sur le peuple Dogon tout en étant conseiller de l'Union française (la France et ses colonies, avec un statut proche de celui du Commonwealth), où il présidera notamment la commission des affaires culturelles.

« Sa vie durant, Griaule aura été habité par un idéal d'humanisme et de vérité. Son œuvre, son enseignement, son action, tout son être furent entièrement dévoués à une même cause, la défense de l'Afrique, l'apologie des cultures et des mythologies africaines, le combat contre le racisme et les préjugés des Blancs, contre le colonialisme et l'impérialisme. Avec une intuition sans faille, il s'enthousiasmait déjà pour le développement durable, la politique de petits travaux et, à ce titre, avait obtenu la construction d'un barrage à échelle humaine en pays Dogon », écrit de lui sa biographe, Isabelle Fiemeyer.

Destiné à l'irrigation pour la culture de l'oignon et du piment dans la région de Sangha, ce barrage, toujours opérationnel, porte aujourd'hui le nom de Marcel Griaule.

Décédé à l'âge de 58 ans le 23 février 1956 à Paris (la conférence avait lieu le jour même du 57^e anniversaire de sa mort), Marcel Griaule est considéré comme l'un des grands ethnologues français du XX^e siècle. Il est sans doute le seul blanc à avoir eu le rare privilège d'être honoré par les funérailles traditionnelles du peuple Dogon.

Pour conclure sa conférence, Luc Franzoni a cité une phrase du célèbre ethnologue Claude Lévi-Strauss qui résume bien l'importance de l'œuvre de son grand-père : « Il n'y a pratiquement plus de grand problème de l'ethnologie que nous puissions traiter sans nous référer à l'œuvre de Griaule ».

Nouveaux adhérents

Baertschi Pierre à Carouge
Bernaz Claude à Gaillard
Conconi Christian à Collonges-sous-Salève
Dominici Jean à Bassens
Dupuis Alain à Cruseilles
Durindel Claire à Saint-Julien
Grandchamp Georges à Annecy
Lasseur Marie-Louise à Annemasse
Marlin-Gimel Georges à Copponex
Monet Marie-Thérèse à Bondy
Triomphe Monique à Morzine
Verdonnet-Giot Catherine à Paris

Nos peines

La Salévienne a la tristesse de vous annoncer les décès de :

M. JEAN ROSAY, maire honoraire de Dingy-en-Vuache, adhérent de La Salévienne.

M. FRANÇOIS DUBORGEL, frère de Thérèse Duborgel, adhérente.

ABBÉ MOREL, oncle de Gérard Place, membre du bureau de La Salévienne.

M^{ME} LILIANE BARBIER, maman de Claude, vice-président de La Salévienne. Elle laisse à ceux qui l'ont connue le souvenir d'une femme accueillante, souriante, toujours disponible aux autres. *On ressortait de sa maison toujours serein...*

Aux familles éprouvées, La Salévienne présente ses sincères condoléances.

Témoignage de vie, écho d'Histoire

JEAN ROSAY

Comment être objectif lorsque l'on parle d'un ami ? Jean Rosay, mort le 3 février 2013 dans sa 94^e année, fut un compagnon de route de La Salévienne.

Sa mère, originaire de La Joux, travailla longtemps à Paris et ne parlait pas le patois tout en le comprenant. Par contre son père né en 1883 le pratiquait. *C'est dommage que les instituteurs aient éradiqué le patois*, disait Jean, *certaines expressions sont intraduisibles ou alors il faut davantage de mots*. Lui-même contait des anecdotes en patois, mais ne l'utilisait pas pour converser.

La guerre : En 1938 il travaille à la ferme Benoit de Faramaz pour remplacer les fils de la maison. En 1939, à vingt ans, il est mobilisé, mais ne part pas de suite. Il séjourne dans un camp pour devenir sous-officier. Après l'effondrement de 1940, il est intégré dans l'armée d'armistice. Il va en Haute-Loire, puis sur la ligne de démarcation aux alentours de Moulins et de Montluçon. Parfois il se rend à Vichy et en novembre 1941 il assiste dans la cathédrale à la sépulture du général Huntziger. Il est présent au premier anniversaire des anciens combattants. Deux années de suite il fait six mois de ski au mont d'Or. *On était tous mélangés, quelles que soient nos origines sociales*, disait-il. *Nous n'avions pas de sous. L'un était journaliste, un autre est plus tard devenu préfet de Bourg puis patron d'une banque*. Jean appréciait cette diversité.

Libéré en 1942, il va à l'hôpital de Vichy pour une pleurésie puis revient chez lui au début 1943. Il se lie avec l'instituteur Boitard, résistant.

Il évoquait souvent les règlements de compte de 1944. *On qualifiait facilement les gens alors qu'il aurait fallu se taire*. Par exemple il parlait de l'affaire Berthocci, de Raclaz. Ces époux furent assassinés par des résistants AS dirigés localement par Laydevant. *Un vrai monstre, s'indignait Jean. Quand l'homme a un fusil entre les mains, il devient capable de tout*. Ruche, le grand patron de l'AS, fit passer en Suisse les filles Berthocci, mais au retour un résistant fut pris. Torturé, il parla et les Allemands débarquèrent à Savigny pour interroger la population, savoir qui donnait des tickets de nourriture aux résistants, etc. Un homme se cacha sous un pont.

Quant au fils Nouvel, du Berthet (Valleiry) Jean disait qu'il aurait été tué par la Résistance parce qu'il ne voulait pas en faire partie et parce qu'il se moquait des douaniers.

Ce Laydevant voulait tuer André Vuichard qu'il avait pris en grippe. Un jour qu'il traversait Raclaz en voiture, comme il était saoul il heurta la maison Tissot. André Vuichard qui passait là remorqua la voiture vers un coin discret et lui évita de tomber aux mains des nazis.

À Bellegarde une femme fut tondu devant l'Hôtel de Ville. Elle toisait le public qui ricanait. *Boitard et Floquet essayaient de faire taire les gens : vous vous donnez des galons de résistants avec ça. Ils ont pris des risques*.

En janvier 1945 Jean reçoit un ordre de rappel et repart à Lyon. Mais il « en a marre » et

téléphone au bataillon. Il prend un engagement de trois mois et se retrouve en Haute-Maurienne, vers le mont Froid. Des combats rudes s'y déroulent en avril. Après la guerre, dans les réunions d'anciens combattants, il rencontrera un Allemand qui était en face en 1945 et ils échangeront leurs souvenirs. Jean n'avait jamais compris pourquoi les Allemands devançaient leurs mouvements ; son interlocuteur lui avoua qu'ils avaient trouvé sous la neige le fil téléphonique des Français, qu'ils avaient fait un branchement et qu'ainsi ils gardaient une longueur d'avance. Lors d'une autre réunion, un Allemand raconta comment son régiment était venu à pied de l'Elbrouz (Caucase) jusqu'en Maurienne !

J'ai été libéré en septembre 1945 au moment où les troupes auraient dû aller en Autriche, disait Jean.

Il aimait parler de ces sujets avec Louis Vuichard, de Savigny. *On se raconte toujours les mêmes choses, comme les petits vieux.* Il trouvait que l'histoire de 39-45 resterait incomplète tant qu'il manquerait le témoignage des anciens pétainistes.

Peut-on classer Jean Rosay comme un chrétien-démocrate indépendant ? En tous cas il admirait Edmond Michelet (1899-1970), catholique, résistant, déporté, député et ministre MRP, puis sénateur gaulliste, etc.

L'arrivée à la mairie de Dingy : Jean occupa la fonction de maire de 1947 à 1983. *Il fallait préparer le budget, et puis pour moi c'était de l'hébreu, je n'avais jamais fréquenté ces choses-là. Je n'avais voté qu'une fois de ma vie. Alors bon, j'ai pris le taureau par les cornes, on n'a pas le choix.*

Alors j'ai eu la chance d'avoir le secrétaire de mairie de Vulbens qui s'appelait Rayrolles qui m'a dit : « Oh, il faut venir là et puis on s'expliquera ». Rayrolles, je le connaissais bien, on avait des rapports d'amitié, quoi. Il me dit : « tu viens avec moi et je vais t'expliquer ça ». Alors il m'a expliqué rapidement le... Et puis il me dit « Maintenant tu iras voir le sous-préfet pour voir ce qu'il en dit ». Alors là-bas, ce n'est pas le sous-préfet qui m'a reçu, c'est son chef de cabinet. Pratiquement, il m'avait voté mon budget avant que le conseil l'entérine. Si bien que c'était déjà une sacrée épine ôtée du pied.

Alors du coup parce que j'étais coincé, et bien il m'a fallu piocher la question. Alors j'ai fait une étude très sérieuse du budget. Par la suite j'ai fait plusieurs fois, pas des conférences, mais des... il y avait un groupe d'élus qui essayait de vulgariser la question. J'ai été à Annecy, j'ai été à La Roche.

Bloux : Il fallut s'occuper de la reconstruction du hameau de Bloux, brûlé en 1944. *C'était pas*

mal de paperasserie. On était en bas de la pile de dossiers. J'ai été voir le frère d'un instituteur qui était à Raclaz : il a fait remonter le dossier dans la pile. On était souvent dans les bureaux à Annecy.

Il faut dire qu'à Bloux l'État a pris en charge la réfection de l'eau, de l'électricité. Cela nous a soulagé un petit peu du point de vue financier.

Une commune pauvre : *Pendant les deux premières années, on touchait l'indemnité zonienne. En 1919 la France avait unilatéralement cassé la zone : elle allait jusqu'aux Usses. Et puis voilà que la Suisse a porté plainte à la cour de La Haye et la France a dû refaire une zone, mais elle l'a faite beaucoup plus petite suivant le modèle antérieur des zones. Alors pour faire calmer les gens, on avait quarante francs par habitant pour indemnité. Un tiers était investi et puis l'autre c'était le courant. Jusqu'en 1953. Après il y a eu les fonds frontaliers qui sont finalement une grosse ressource. Pour la commune c'est peut-être la moitié de sa recette.*

Autrement il n'y avait rien. On n'avait pas de taxe professionnelle, on était voisins de Vulbens qui recevait une énorme somme de Génissiat par le jeu des taxes professionnelles.

On était très pauvres dans tous les domaines. La mairie ne servait que pour les réunions du conseil et quelques fois cela se passait à l'école, celle de Bloux, soit celle de Raclaz, selon que le secrétaire de mairie qui était presque toujours un instituteur habitait là ou ailleurs. La mairie, il n'y avait pas d'électricité jusqu'en 1950, il n'y avait pas l'eau jusque encore plus tard, c'est dire que... La mairie ne nous a pas servi beaucoup. Je me suis même posé la question de savoir comment on a conservé les archives, c'est pour cela qu'il a dû en manquer.

Et il y a une chose, c'est que j'ai pris la pioche et la pelle souvent avec les copains pour aller faire un travail de cantonnier. Cela se faisait d'une manière assez générale, chez nous. On embauchait des gens du pays pour faire des travaux. On contrôlait les heures, on leur payait les heures comme elles étaient. On n'avait pas le système de Sécurité sociale [?], qui est empoisonnant à suivre. Et puis, il coûte cher. Si bien qu'on faisait à peu près des travaux entre nous. On a distribué l'eau à Dingy, on l'a distribué à Bloux et puis à tel endroit, comme ça, avec la main-d'œuvre locale.

On faisait en sorte que la charge d'emprunt ne dépasse pas 30 %. Les subventions sont souvent englouties pour des besoins inutiles, elles gonflent la demande, estimait-il.

Les routes : *Mis à part la reconstruction de Bloux, on a fait une route qui va à Raclaz d'en-haut. C'était un des gros morceaux de nos réalisations, et puis le goudronnage des routes, parce qu'il n'y avait rien.*

Tout ce qu'il y a maintenant de goudronné, cela a été fait vers les années 1960. On avait même commencé tôt, on avait fait Bloux-Jurens. C'est une des toutes premières communes qui mit du goudron, à l'époque cela n'existait pas. Je me souviens quand on a goudronné la nationale 206, sur Faramaz, on était gamins, on disait « la route goudronnée », il n'y en avait pas d'autres, et puis cela s'est développé tout doucement. Alors l'entretien, il était déjà onéreux avant par ce que l'on chargeait du gravier et puis l'année d'après il était parti dans les fossés.

On avait d'abord des prêts, pas trop chers, et puis des primes. Mais non, on a bien assumé à 60-70 %. Pendant qu'on fait cela, on ne fait pas autre chose. Et conclusion générale, moi je me dis, c'est plus facile de gérer une commune pauvre qu'une commune riche. Parce que tout simplement, on ne fait que les choses obligatoires, ce qui est urgent, le reste on laisse tomber. Tandis que quand on a des moyens, on va à droite, à gauche, on a des propositions pas nécessaires.

Le réseau d'eau : *Jusqu'en 1945, le réseau d'eau était assez embryonnaire, il y avait assez peu de choses, et comme il n'y avait presque pas de réservoirs, on ne pouvait pas prendre l'eau... il n'y avait que les lieux publics qui en avaient. C'était interdit.*

Quand j'ai repris la mairie, il y avait un projet établi en 1938 ou 1939, ils avaient commencé les recherches d'eau et puis c'était resté en panne. Alors quand je suis arrivé, j'ai relancé l'architecte qui avait la chose et il m'a dit « Ah moi je ne m'en occupe plus, je vous conseille d'aller voir Untel ». Alors j'ai retrouvé un bonhomme de Saint-Julien avec lequel on a mené la question. On était en relation avec la Préfecture, avec le conseiller général, la DDE, pardon. J'y connaissais pas mal de gens et il y avait un ingénieur là-bas. Et puis je me dis, ce type-là ce n'est pas un fonctionnaire, alors la preuve c'est qu'il a quitté la fonction puisqu'il s'est mis à son compte, maintenant il s'occupe d'eau, c'est un des promoteurs actuels de l'eau.

Alors encore une fois, on avait pris les gens du pays. On avait pris un certain... de Savigny qui avait une batteuse agricole et qui s'était lancé dans les travaux publics, il avait acheté une pelleteuse, et puis j'avais embauché les gens du pays, on avait le plombier de Valleiry, on avait mené cela tout seuls. Finalement cela nous avait coûté moins cher que si on avait passé avec les subventions.

Les vieux ouvriers agricoles : Trop âgés pour travailler, les anciens journaliers (ou mollardiers) n'avaient plus de revenus et se retrouvaient clochardisés, alcoolisés. Jean racontait comment Marcelin Guerraz, de Jurens, avait plusieurs « traîne-savates » chez lui. Ils n'étaient pas déclarés, ce qui déplaisait à

l'administration. Jean dut aller à Annecy pour expliquer qu'ainsi ces hommes n'étaient pas à la charge de la société.

En 1952 ces travailleurs bénéficient d'une retraite.

Menace sur le Vuache : À la fin des années 1960, les villages se portent mal. Beaucoup de fermes disparaissent parce que non « rentables » et la forêt n'est plus exploitée. Beaucoup de maisons ferment et se dégradent. Dingy qui avait compté 517 habitants en 1857 tombe à 248 en 1968. Les Vrobinois¹ sont passés de 818 en 1848 à 511 en 1968. Il en est ainsi dans toutes les communes du Vuache et de la Semine. La manne des frontaliers n'existe pas encore. Le 21 juillet 1967 *Le Messenger* ne mâche pas ses mots : le Vuache vit « un moment crucial de son histoire », il est temps de « prendre des options ».

Les communes plantent des résineux avec leurs fonds propres, espérant des rentrées d'argent. Or cette montagne n'est pas faite pour les sapins. Le département veut des chemins adaptés aux agriculteurs et des touristes. Un accident était survenu au sommet de Vulbens. Un fils Benoit s'était tué avec son tracteur sur un chemin de dalles glissantes. Vulbens construisit alors trois chemins vers la montagne, rectilignes et goudronnés, Dingy en élargit un autre.

Puis un projet délirant apparaît. On imagine autour du Vuache une route forestière et touristique avec parkings, pistes pour chevaux, buvette, etc. *On nous a suggéré qu'il fallait un projet de route avec goudron, bancs, jardin alpin* (Dingy, 1970)... Ce genre de projet était à la mode, voir la route des Voirons en 1971. Une modernité magnifique, mais parfois écrasante.

Les municipalités approuvent à condition que l'État subventionne à 80 %. Les réunions se multiplient avec le département et le député Brocard. Le Conseil général encourage les communes à se grouper, ce qui déplaît à Jean, très (trop ?) attaché à l'indépendance communale. *Nous ne sommes pas sans savoir que c'est le slogan du jour pour tenter de parvenir à la fusion des communes.* Alors que d'autres pays avaient réduit le nombre de leurs communes, la loi de juillet 1971 encourage les associations et fusions. Un syndicat de communes se forme.

Les chasseurs s'opposent à ce qu'on touche aux chemins, craignant les perturbations des touristes. Des protecteurs de l'environnement comme Jacques Bordon et Marius Fillion protestent. L'ONF s'y oppose également. Et comme en 1972 le Conseil général se montre

¹ Habitants de Vulbens.

avare en subventions, le projet de route forestière est abandonné.

Division au conseil : À la même époque, on veut faire une MJC à Vulbens. Jean Rosay est pour, mais son conseil ne suit pas. On lui reproche de choisir ses adjoints toujours dans les mêmes familles. On l'accuse de faire sa liste tout seul. Un opposant porte plainte pour procédure de vote non respectée. Jean reconnaît qu'il aurait pu diversifier sa liste.

Les mentalités changent : Selon lui, les gens étaient moins « râleurs », moins individualistes. *C'est la mentalité qui change. Avant, on traçait une colonne d'eau au milieu d'un champ, bon... on avait la permission, on remboursait les dégâts. Aujourd'hui, il faut une enquête, il y aura toujours des gens à la manière... à la manière d'avocats pour contester, pour faire traîner, ça c'est une plaie. Si bien qu'un maire aujourd'hui, il n'a pas les coudées franches.*

Pourtant il y avait des tensions. Un jour que C... (qui buvait beaucoup) menaçait Auguste Gros avec son fusil Lebel, Jean enfourcha son vélomoteur, descendit à Raclaz et, au mépris du danger, arracha l'arme des mains de l'alcoolique.

À la fin des années 1970, il fut question de construire une autoroute de Bourg à Saint-Julien. À Dingy elle devait passer plus bas, puis le tracé fut déplacé. Chacun voulait vendre son terrain le plus cher possible. Jean participait aux réunions pour obtenir de bons prix, pour avoir un pont enjambant l'autoroute, etc. Mais il refusa l'offre de la société autoroutière qui proposait de financer un remembrement des terrains limitrophes.

Chaque fois qu'un administré avait besoin de quelque chose, il allait voir Jean. Son successeur aura le plus grand mal à expliquer que cette habitude ne peut durer.

En 1983, Jean approche des 64 ans et ne se représente pas. *Il faut partir quand on s'aperçoit que les nouveautés ne nous intéressent plus.* Il ne voulait pas imiter Albert Fol - né en 1892 - qui avait mal fini son dernier mandat (1971-1977) à Savigny.

Autres activités : Jean fut longtemps président du Crédit Agricole de Valleiry et de Groupama Sud-Est. Il était trésorier des Maisons familiales rurales du département ; il aimait cet enseignement professionnel et regrettait la rigidité de l'Éducation nationale.

Vers 1963 quelques agriculteurs de Faramaz et de Dingy achetèrent une moissonneuse-batteuse d'occasion. Cet engin était encore peu répandu. C'est Jean qui tenait les comptes. Jusqu'alors les

paysans se servaient de moissonneuses-lieuses puis engrangeaient le blé avec des fourches. Il fallait le ressortir lorsqu'arrivait l'entreprise de batteuse. C'était l'occasion de travailler en groupe, avec bonne humeur. Mais le travail était dur et il y avait de la poussière de céréales. On se disputait pour avoir la batteuse avant les autres.

Un sage : Jean s'intéressait à tout. Pour lui, le canton de Saint-Julien devait être divisé. *Il faut faire sur place tout ce qui peut l'être.* Il trouvait absurde cette frontière qui coupe en deux le Genevois. *Si on avait été Suisses, on aurait échappé à la guerre de 1914,* disait-il.

Il gardait un morceau de carlingue venant d'un avion tombé sur le mont Blanc. Il avait affiché son arbre généalogique, rempli d'obscur symboles.

Il écrivit son journal de guerre. Ses propos ont servi pour mes articles des *Échos saléviens* n° 1, 2 et 6. Il avait contribué à l'enquête de La Saléviennne sur les noms de lieux et de cours d'eau. Son histoire de Dingy fut publiée. Il m'avait mené à l'emplacement du camp de concentration de Savigny. En août 1999 avec La Saléviennne il fit sa dernière sortie aux forts de la Maurienne. Il avait toujours un ou deux livres sur sa table.

Jean était une force de la nature. À 85 ans passés, il fauchait l'herbe en plein cagnard. Il fallut insister pour l'empêcher de grimper aux arbres fruitiers. *Voyons, Jean, ce n'est plus de votre âge...* Il répara la croix devant l'église de Dingy et conduisait toujours sa voiture à la frayeur de ses voisins.

Heureusement qu'on n'est pas immortel, déclara-t-il une fois.

Au fond, il n'était pas fait pour être agriculteur. Le service militaire et l'armée lui firent rencontrer d'autres gens. Devenu maire, il partait en réunion, laissant ses frères sur l'exploitation. Il aurait mérité de poursuivre ses études, mais l'école de la III^e République était inégalitaire.

Ph. DURET. 16/02/2013

Source : discussions avec Jean Rosay, Pierre Droubay, Edmond et Jean-Michel Grandchamp.



CARNETS D'HISTOIRE

Pour ou contre le protectionnisme ?

Le protectionnisme est une politique douanière visant à diminuer les produits en provenance de l'étranger.

Dans ce domaine Napoléon III avait brisé la politique traditionnelle des élites en concluant à partir de 1860 des traités commerciaux favorables au libre-échange. Les milieux patronaux n'étaient guère enthousiastes. Il ne semble pas que le libre-échange ait « dopé » de manière durable la croissance française.

À la fin du XIX^e siècle, l'agriculture française connaît une grave crise. De 1875 à 1902, le prix de l'hectolitre de froment chute de 24 F à 16 F. Les causes tiennent à l'absence de progrès technique, à la faible natalité et à l'exode rural qui raréfient la main d'œuvre, mais aussi à la mondialisation c'est-à-dire la concurrence des blés américains qui arrivent plus facilement en Europe avec des prix bas grâce à la modernisation des transports, l'étendue de l'espace américain et les techniques agricoles avancées pratiquées outre Atlantique.

En France la baisse des revenus agricoles induite par la concurrence provoque un renforcement de la position des locataires du sol au détriment de celle des propriétaires. En Haute-Savoie la valeur du sol baisse de 20 à 30 % pendant le dernier tiers du siècle. D'où peut-être, l'inquiétude des notables.

En 1884 les décideurs politiques lancent une enquête agricole dans toute la France¹. Après des décennies de luttes, les républicains viennent de conquérir (1876, 1877, 1879) tous les pouvoirs et veulent conserver le soutien électoral des paysans. Gambetta avait insisté sur ce point dans son discours du 26 septembre 1872.

On va donc débattre du protectionnisme.

En Haute-Savoie la quasi-totalité des personnes interrogées réclame une élévation des droits aux frontières.

Le Comice agricole du canton de Rumilly demande une augmentation sur le blé « afin de soutenir la concurrence des blés étrangers ». L'hectolitre de blé rapporte 18,69 F et coûte en frais de culture 16,06 F, affirme-t-il. La marge est selon lui insuffisante.

La société d'agriculture de l'arrondissement d'Annecy va dans le même sens. Idem selon la Commission de statistiques de Thônes, le maire de Thorens et le conseiller général de Rumilly

Girod, président de la Commission de statistiques agricoles du canton d'Annecy se déclare favorable à un relèvement des droits à condition que cela permette « d'arriver à la culture en grand ».

D'autres avis sont plus nuancés.

Pour le docteur Dagand, conseiller général d'Alby, « les propriétés moindres de dix hectares sont en général cultivées directement par le propriétaire, celles au-dessus de dix hectares sont pour les $\frac{3}{4}$ exploitées par des fermiers. [...] L'établissement de taxes protectionnistes sur les blés, sur le bétail et autres denrées agricoles étrangères ne produirait aucune amélioration sensible à la situation de l'agriculture de notre canton ; le quart seulement de notre population agricole vend du blé et d'autres denrées agricoles ; un quart consomme ses produits et ne vend ni n'achète et les deux autres quarts achètent ». Les trois-quarts des exploitations ne sont donc guère concernés.

Dagand met le doigt sur d'autres facteurs. « L'agriculture manque aussi du manque de travailleurs et comme conséquence de la difficulté de se procurer des ouvriers et des domestiques agricoles et du prix qu'il faut y mettre. » Pourtant les ouvriers agricoles vivaient dans une grande pauvreté. Selon lui il faut mettre en place un système de crédit efficace, un enseignement professionnel agricole et un système d'assistance sociale pour retenir les plus modestes dans les villages.

Pour de Villette, conseiller général du canton de Faverges, « l'exploitation, à part de très rares exceptions, est faite directement. [...] On ne voit pas, en général que le droit de 9 F par hectolitre de blé suffirait à faire élever les prix, ce serait absolument inutile, d'ailleurs le prix du pain augmenterait et cela reviendrait au même ».

Selon Barral, agent d'assurances à Annecy les frais d'exploitation sont supérieurs aux revenus et une modification des tarifs douaniers n'apporterait rien. « Pour obtenir une amélioration, il faudrait avoir davantage de prairies artificielles afin de pouvoir élever un plus grand nombre de bestiaux donnant beaucoup d'engrais pour le fumage des terres ; le produit en serait plus fort et meilleur ». Autrement dit, la solution consisterait à offrir de nouveaux produits (le lait).

Pour le maire de Faverges, « il faudrait trouver le moyen de retenir les ouvriers agricoles trop

¹ ADHS 6 M 934.

enclins à se rendre dans les grandes villes ». Autrement dit, il propose de ralentir le progrès industriel alors que l'industrie française est en retard sur ses concurrentes allemandes et britanniques.

Selon le bureau des douanes de Chambéry, l'augmentation des taxes coûterait plus d'argent aux consommateurs qu'elle ne rapporterait aux agriculteurs. Pour beaucoup de familles modestes, l'élévation du prix de la viande serait des plus fâcheux. Il faut donc rester modéré dans l'augmentation des taxes. Il met en cause la cherté des produits industriels et leurs conséquences pour l'agriculteur (transports, outils, vêtements, mobilier...).

On le voit, les milieux dirigeants agricoles locaux hésitent entre deux discours :

- l'un consiste à dire que tout ceci c'est la faute à l'industrie trop favorisée qui nous vole notre main-d'œuvre, qui corrompt les bonnes mœurs, etc. Il faut donc ralentir la croissance, stopper l'exode rural (pourtant bien plus faible qu'en Allemagne ou en Angleterre) et continuer de vivoter douillettement ;

- l'autre discours, timide, met l'accent sur le retard des techniques agricoles.

En effet en Haute-Savoie de 1870 à 1940 il y a des progrès, mais si peu. Bien sûr la machine à vapeur fait son apparition (batteuses). La charrue brabant double remplace la charrue à un seul soc. Le nombre de faucheuses mécaniques augmente. Mais il y a peu de moissonneuses-lieuses. À la veille de la guerre de 39-45, les machines à traire ne sont qu'une quinzaine pour le département (ce qui montre que la zone franche a apporté aux paysans une rente de situation qu'ils n'ont pas utilisée pour se moderniser). Aucun remembrement n'a été effectué. Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, les haies sont omniprésentes. La traction demeure animale et les tracteurs (159 en 1929 et 219 en 1939) restent peu nombreux¹.

Quelles furent les conséquences du débat de 1884 ? Les tarifs douaniers sont modifiés (surtout en 1892). Certes, les importations vont baisser, mais les exportations aussi, car à la suite des guerres douanières plusieurs pays se ferment aux produits français. La France devra vivre sur ses colonies et sur les pays limitrophes. Bref le protectionnisme fonctionnera comme un somnifère. Le protectionnisme n'est pas le responsable n° 1 du retard de l'agriculture, mais il a ralenti sa modernisation.

¹ Justinien Raymond, *La Haute-Savoie sous la III^e République*, p. 171.

Pour que la France devienne une grande puissance exportatrice, il fallut attendre le début des années soixante avec la mise en place de la politique agricole européenne qui offrit aux paysans un vaste marché.

Conclusion : l'histoire locale ne peut être comprise hors de son contexte français et européen.

Ph. DURET

La chapelle Sainte-Marie-Immaculée- Conception de Vovray

Depuis le chef-lieu, en se dirigeant vers le sud, vers les hameaux de « Sallanjoux » et de « chez Body », à quelques centaines de mètres du cimetière et de l'église, au bord d'un champ et à proximité du lotissement « les Genièvres » se dresse fièrement une petite chapelle. On pourrait passer à côté d'elle sans s'y intéresser, mais une sensation de simplicité et de pureté s'en dégage. L'humilité de la chapelle est confirmée par la lettre d'un curé adressée à l'évêché² : « Elle ne possède ni ornement, ni vase sacré... » et par le témoignage du curé Guioldy : « Elle n'a ni revenu, ni charge, ni chapelain, ni patron³... ». Sous son aspect modeste se cache une histoire assez singulière, mélange de faits personnels, locaux et nationaux, qui ont tous probablement joué un rôle dans la décision de sa construction. Elle possède également une architecture unique, tout aussi originale que son histoire.

Chapelle unique car elle a été construite lors d'une période de forts bouleversements politico-religieux aussi bien à l'échelle nationale que locale. Vovray faisait partie des quatre-vingt-une églises de l'évêché de Genève ayant pour vocable la Sainte Vierge. Ce n'est qu'au milieu du XVII^e siècle que saint Christophe devint le patron de Vovray⁴. Les habitants de Vovray et des paroisses voisines « se sont toujours fait un devoir d'avoir une dévotion singulière le dit jour (le jour de la nativité de la Vierge⁵) pour la mère de Dieu »⁶.

En 1854, le pape Pie IX par sa bulle *Ineffabilis Deus* définit le dogme de l'Immaculée Conception.

² Lettre manuscrite non datée, non signée, archives de l'archevêché d'Annecy.

³ Lettre manuscrite non datée, signée par le curé Guioldy, archives de l'archevêché d'Annecy.

⁴ Tome 26 de La Salésienne p. 105.

⁵ Le 8 septembre.

⁶ AD 1G552. Lettre non datée envoyée à l'évêque de Genève par le syndic de Vovray (fin du XVIII^e ?).

La chapelle fut « bâtie du temps de M. Caux »¹, en 1860², au milieu du XIX^e siècle, période où le duché de Savoie fut rattaché à la France qui connaît à la même époque ses principales apparitions mariales :

- Une première fois le 27 juillet 1830 à la chapelle de la rue du Lac à Paris où la Vierge Marie confia à Catherine Labouré la mission de fabriquer la « sainte médaille ».

- En septembre 1846 à la Salette sur Fallavaux, où la Vierge Marie parle plusieurs fois à de jeunes bergers, Mélanie Calvat et Maximin Giraud.

- En 1858 à Lourdes, quand Bernadette Soubirous eut la vision d'une femme qui lui dit : *soy era immaculata counceperou*³.

La chapelle de Vovray fut donc érigée sous le vocable de l'Immaculée Conception de Marie⁴. Ce choix n'est pas étonnant, le contexte religieux étant centré à cette époque sur la mère de Jésus.

Avant les lois de 1905 sur la séparation de l'Église et de l'état, les édifices ecclésiastiques étaient gérés par le Conseil de fabrique. C'était un ensemble de personnes qui administraient les biens de la paroisse. Les fabriciens ou marguilliers étaient d'abord nommés par l'évêque et le préfet, puis les membres étaient réélus par moitié tous les 3 ans. Le curé et le maire (ou le syndic) étaient membres de droit.

Fin 1854 à Vovray, le révérend Nicoud cède la place au curé Caux. Le curé toucha en 1856 une double solde suite à une erreur de comptabilité et refusa de la restituer, provoquant ainsi la colère du syndic. Une antipathie réciproque naquit entre le syndic de la commune Marin Mégevand et le curé. L'affaire fut portée aux oreilles de l'intendant général du Genevois et fut source d'écrits parfois injurieux de la part des deux parties. Le conflit ne prendra fin qu'à la mort du curé en 1860.



La chapelle fut construite sur l'initiative de Jean-François Brand dit Fouinet⁵ qui était membre du Conseil de la fabrique et d'après Odile Montant⁶, pendant un certain temps, son président. En 1858, il signa en tant que témoin un acte notarié⁷ entre Marin Mégevand et ses conseillers Jean Lachavanne et Jean Fournier, concernant l'affaire du curé Caux. Quel rôle joua Jean-François Brand dans cette histoire ? A-t-il voulu en construisant cette chapelle, ramener un peu de calme au sein de la paroisse ? Et si Jean-François avait été surnommé Fouinet⁸, car il a justement amené un rayon de soleil dans ce moment de tourmente ? Nul ne le saura jamais !

Chapelle unique car Jean-François Brand connaît une suite d'événements personnels importants. Issu de vieilles familles de Vovray, il était cordonnier⁹ et la tradition orale le dit aussi sabotier car il aurait fabriqué gracieusement des sabots pour les curés. En 1858, il perdit son père Michel Brand et reprit quelques temps plus tard l'exploitation familiale. À cette date, il était encore célibataire, mais un an plus tard, à l'âge de 39 ans, il épousa à Vovray Antoinette Mégevand, âgée de 35 ans. Elle se retrouva enceinte dans l'année qui suivit. Une grossesse si tardive n'était pas sans risque à cette époque. La petite Marie-Virginie verra le jour le 17 juillet 1860, l'année attribuée à la conception de la chapelle. Quant au choix du prénom, il reste sans équivoque (Virginie vient du latin *virgo* qui veut dire vierge et ajouté à Marie donne « la Vierge Marie » !). Jean-François, homme de foi et très pieux, remercia-t-il la Providence en

¹ Id 1. Le curé a officié du 22 juillet 1853 à juillet 1860.

² Id 2.

³ *Je suis l'Immaculée Conception* en occitan.

⁴ Archives archevêché, lettre non datée du curé Guioldy à l'évêque d'Annecy.

⁵ Ce surnom est confirmé dans le testament de Claudine Brand, sœur de Jean-François. AD 2E13993 folio 196, ainsi que dans plusieurs actes notariés postérieurs à 1860.

⁶ Arrière-petite-fille du fondateur, membre du conseil municipal.

⁷ Acte notarié du 18/12/1858 du notaire Lachavanne à Groisy.

⁸ Fouinet serait peut-être le diminutif de *Fouine*, qui en patois savoyard signifie : « rayon de soleil perçant les nuages et la pluie ».

⁹ Il se déclare comme cordonnier sur l'acte de naissance de sa fille.

faisant construire cette chapelle ? Est-ce suite à cette grossesse que la tradition orale attribua à la chapelle « la protection des futures mères »¹ ?

Chapelle unique car contrairement aux autres chapelles du plateau des Bornes², elle n'a pas été construite sur un terrain privé.³ Ayant repris l'exploitation familiale, Jean-François Brand possédait des terres et il aurait pu construire le monument sur l'un de ses biens. Mais ce ne fut pas le cas. Jean-François Brand faisait écrire dans un acte notarié⁴ : « j'affirme n'avoir jamais eu l'intention d'en revendiquer la propriété comme d'un immeuble à moi appartenant et je reconnais qu'elle appartient à nul autre qu'au bénéficiaire sous la surveillance de la Fabrique ». Effectivement, en reprenant le cadastre napoléonien de 1871, on peut s'apercevoir que la chapelle comme l'ancien presbytère appartenaient à la commune de Vovray.

Par contre, sans en avoir la propriété foncière, Jean-François en avait sans conteste la gestion morale : « Pour les messes de dévotions assez nombreuses que les fidèles font dire dans la susdite chapelle, mes prédécesseurs ont introduit l'usage d'y porter ornement et vase sacré de l'Église paroissiale... Mes prédécesseurs ont laissé la clef de la chapelle entre les mains de celui qui l'a fait construire, et qui dispose à son gré soit des offrandes, soit des intentions de messes déposées dans le tronc par les fidèles »⁵. Par un testament, il fait don à la fabrique d'une partie de son argent pour créer une fondation perpétuelle dont les « revenus seront employés annuellement à y faire célébrer deux messes pour le repos de mon âme... le reliquat sera pour l'entretien de ladite chapelle »⁶ et il demande implicitement à ses descendants de protéger son œuvre. Espérons que les générations futures entendront la volonté de leur ancêtre, comme l'on fait celles d'aujourd'hui, pour que son architecture continue à être admirée de tous.

Chapelle unique sur le plateau des Bornes par sa forme : elle ressemble à un carré imparfait de dimensions modestes 400/320/310

cm⁷. Contrairement aux autres chapelles rurales, elle ne possède ni chœur, ni clocher. Elle fut construite « avec l'aide d'un certain nombre de mes compatriotes »⁸. Son corps est en pierres provenant du Salève, taillées grossièrement comme pour les anciennes habitations de la paroisse. Les joints sont faits en sable du Salève, peu résistant aux intempéries. Pour les protéger, les anciens du village crépissaient les maisons⁹.

Sous le crépi, des pierres de taille soulignent chacun de ses angles. Le porche d'entrée en bois est surmonté par un éventail de rayons en bois. L'entrée est entourée d'un arc en pierre blanche et tendre (du calcaire ?) au sommet duquel deux têtes de chérubins entourées de deux ailes sont sculptées en bas-relief (symbolisant peut-être l'Amour ou les enfants). On peut voir deux vases sculptés desquels semblent s'échapper des flammèches), situés en hauteur de chaque côté de la porte. Elle était au XIX^e siècle, à la croisée des chemins, l'un se dirigeant vers Sallanjoux et l'autre devenu aujourd'hui un chemin rural, vers « Chez Body ». L'ouverture regarde vers le nord, comme si elle était destinée à accueillir les gens arrivant du chef-lieu. Une croix en fer forgé domine l'édifice, elle aussi très sobre, sans représentation du Christ. Son architecture selon Odile Montant, ressemble étonnement à celle de l'ancienne maison forte des Ribolliets¹⁰ aujourd'hui disparue. Habitant juste à côté, le fondateur de la chapelle a pu effectivement s'inspirer du château¹¹. L'intérieur est orné d'une discrète croix dessinée à même le sol et « un petit autel consacré se trouvait dans la chapelle, sur lequel est placée une Vierge de Lourdes avec une couronne en filigrane »¹². La statue actuelle n'est pas l'originale qui fut dérobée le 4 août 1979. L'ancienne statue était en bois représentant la Vierge Marie sur un globe et écrasant un serpent, exactement comme elle apparut à Catherine Labouré en 1830. Elle portait un diadème rouge et vert, tombé à même le sol, lors du rapt de l'ancienne statue. Il est actuellement en possession des héritiers. Sur le mur était peinte cette inscription : « Marie Immaculée 18 septembre 1860 ».

¹ Id 11.

² AD 2Z 936. Enquête sur les oratoires et les chapelles de 1903.

³ La chapelle de Menthonnex au hameau de Gatillon est la propriété en 1903 d'Isidore Démolis et celle du Sappey au hameau de « chez Bolliet » est celle de M. Dusonchet, aumônier à la Boche.

⁴ Archives privées.

⁵ Lettre manuscrite non datée, non signée. Archives de l'archevêché d'Annecy.

⁶ Archives privées.

⁷ Oratoire du Genevois par Charles et Sabine Courtieu, 2006, p. 176.

⁸ Dixit Jean-François Brand. Archives privées

⁹ Merci Odile !

¹⁰ Famille bourgeoise d'Annecy qui possédait beaucoup de terres à Vovray. Cette bâtisse était surnommée « le château », « la grange » ou la « grange rouge » à cause des tuiles qu'elle avait sur son toit.

¹¹ Nom donné par des habitants de Vovray à la maison forte des Ribolliet.

¹² Id 3.

Pour ses cent ans en 1960, le petit-fils du fondateur Edmond Brand redonne une jeunesse à cet édifice en posant des lambris sur l'autel, comme c'était la mode à cette époque. Il fit refaire le crépi et fit construire deux bancs « pour que les gens puissent s'asseoir »¹. Sa femme, Anna Brand, entretint toute sa vie les extérieurs en les désherbant et les fleurissant.

En 2010, pour ses 150 ans, un hommage lui a été rendu par la famille Brand-Fouinet. En 2011, une importante rénovation a eu lieu, sous l'impulsion d'Odile Montant, des familles et de la municipalité. Les descendants ont été aussi sollicités. Le crépissage a été refait, l'ancienne charpente démolie et remplacée par une charpente en chêne avec une croix de Saint-André. L'ancienne couverture du toit fut remplacée par des tuiles écaillées vieilles. Le vitrage et l'éclairage ont été changés, le drainage autour de la chapelle amélioré, le mobilier restauré ou changé. Différentes subventions ont été attribuées pour la rénovation de ce bâtiment². Ces modifications ont été menées sous le mandat de Xavier Brand, maire et arrière-arrière-petit-fils du fondateur. On ne peut que remercier tous les acteurs de ces événements, qui permettent à la chapelle d'exister encore.

Chapelle unique, par son histoire, par son fonctionnement et par sa forme, la chapelle l'est aussi par le peu de sources la concernant. Les délibérations des communiens ont disparu. Les traces de sa consécration n'ont pas été retrouvées. La chapelle n'est pas évoquée dans les délibérations municipales entre 1860 et 1945 ; il n'y pas d'acte notarié à son sujet, il n'y a pas trace d'autorisation de construction auprès de l'évêché, ni auprès de la municipalité. Pire elle n'est pas recensée dans l'enquête de 1903 concernant les chapelles et les oratoires ! L'agent chargé de la synthèse du document mettra un zéro en face « des chapelles rurales » pour la commune de Vovray alors que la chapelle existait. Le curé Guioldy³ disait d'elle : « il n'y a donc rien, en fait de chapelles rurales, qui puisse exciter la surveillance inquiète du gouvernement dans la paroisse de Vovray »

À l'heure actuelle, beaucoup de questions restent encore sans réponse. L'Histoire, faute de source, ne peut répondre à toutes nos interrogations. La tradition orale, qui fait partie

du patrimoine et même si elle tend à disparaître, peut être aussi un bon élément pour nous aider à rétablir des vérités historiques. John Ruskin (1819-1900) disait : « La conservation des monuments du passé n'est pas une simple question de convenance ou de sentiment. Nous n'avons pas le droit d'y toucher, ils ne nous appartiennent pas. »

Pour protéger le patrimoine, à chacun de nous de l'observer, de le comprendre, d'en percer l'histoire, de la transcrire et la transmettre aux générations futures.

Nathalie DEBIZE

Figures genevoises :

François Pierre Ami Argand (1750-1803)

Quand j'étais enfant, la fée électricité n'était pas encore arrivée jusqu'au village de mes grands-parents. Dans leur maison, au crépuscule, nous nous retrouvions assis autour de la table de la cuisine dans une pénombre sourde.

À la fin, ne supportant plus cette obscurité, mon frère et moi nous résignions à demander à notre grand-père d'allumer la lumière. Mais il n'y avait ni interrupteur, ni ampoule... Nos grands-parents étaient accoutumés à ces ténèbres et nous devions insister avant que notre grand-père, à contrecœur, ne sorte la lampe à l'huile, ou plutôt la lampe à pétrole.

C'était un piédestal en forme d'urne, en métal blanc, surmonté d'un tube bulbeux en verre. Quand la mèche était allumée et ajustée, la pièce était extrêmement bien éclairée. La lampe était toujours disposée au même endroit sur la table parce que, fixée sur le plafond au-dessus d'elle, une plaque métallique émaillée servait à détourner l'air chaud.

Cette forme de lampe avait été inventée autour de 1780 en France et avait été ultérieurement perfectionnée par l'inventeur, physicien et chimiste genevois Ami Argand. Avant l'arrivée de l'électricité, la plupart des maisons étaient éclairées de cette manière. Les maisons des riches employaient de préférence des bougies, mais la lampe à l'huile était meilleur marché et donnait une lumière plus vive.

Ami Argand est né à Genève le 5 juillet 1750 dans une famille protestante qui le destinait au pastorat. Cependant, au cours de ses études à l'université, sous l'égide de son professeur Horace-Bénédict de Saussure, il apparut évident que l'élève était si doué pour les sciences qu'il ne pouvait que se destiner à une carrière dans ces

¹ Citation du père d'Odile Montant, rapportée par celle-ci.

² Feuille municipale N° 43, février 2013.

³ Lettre manuscrite non datée, non signée. Archives de l'archevêché d'Annecy.

disciplines. Devenu jeune homme, il quittait Genève pour Paris où il poursuivit ses études dans l'atelier du fameux chimiste Antoine de Lavoisier – qui sera, plus tard, pendant la Révolution, une des victimes les plus notoires de la guillotine !

Mais bien avant la Révolution, Argand s'était bâti une carrière d'inventeur prodigue et brillant. Il avait amélioré d'importance la méthode pour distiller industriellement l'alcool et il donnait des conférences en France et en Angleterre pour exposer son procédé à un public averti. Vers 1780, il rencontrait les frères Montgolfier – Étienne et Joseph – et il collabora avec eux aux premières expériences sur les ballons à air chaud.

Le courant passait bien entre Argand et Joseph de Montgolfier et ensemble ils ont inventé et construit une pompe à piston hydraulique, une machine très simple pour surélever l'eau. Un autre de leurs équipiers était un certain Antoine Quinquet, que nous retrouverons plus bas, pour le malheur d'Argand. Mais Argand avait envie de retourner dans son propre pays et de se consacrer à la fabrication de sa lampe à huile améliorée. Il ouvrit une usine à Versoix (à cette époque sur territoire français) qui employa une soixantaine d'artisans.

Histoire de la lampe à huile

Depuis la plus haute Antiquité, et même depuis l'homme de Lascaux au Néolithique, l'homme a « apprivoisé » la lumière artificielle en utilisant des lampes domestiques où il faisait brûler, par le biais d'une mèche, de la graisse ou de l'huile. Si, au fil du temps, diverses améliorations furent apportées au système, il n'en demeurait pas moins que l'huile était trop épaisse pour monter très haut dans la mèche et celle-ci se consumait trop rapidement. En 1780, le chimiste français Joseph Proust eut l'idée de surélever le réservoir à huile par rapport à la mèche, de cette façon l'huile atteignait la mèche par son propre poids. Ce système présentait toutefois des inconvénients : d'une part le réservoir à huile rendait la lampe trop lourde par le haut, donc potentiellement instable, d'autre part le réservoir projetait un ombre indésirable dans une direction. Et un problème majeur persistait : la mèche se consumait toujours de manière instable, ce qui entraînait un éclairage irrégulier, vacillant et souvent fumeux, avec des volutes noires de suie.

C'est là qu'intervint le génie d'Ami Argand. Pour avoir travaillé dans le sud de la France dans une distillerie qui avait grand besoin de

luminosité, Argand avait observé attentivement le fonctionnement défaillant des lampes à huile et en était arrivé à la conclusion que le problème était dû à une mauvaise oxygénation. Il fit donc fabriquer une mèche cylindrique où l'air pouvait circuler par l'intérieur et l'extérieur. En plus il rajouta un tube ou une gaine en verre trempé par dessus la flamme, ce qui permettait d'augmenter l'arrivée et l'évacuation de l'air. La hauteur de la mèche et donc la luminosité pouvaient être contrôlées grâce à une roue dentée. Le réservoir exigeait une soudure spéciale pour éviter les fuites. La lumière produite par la lampe d'Argand ainsi conçue était vive, lumineuse, propre... et meilleur marché que l'éclairage à la bougie ! À l'époque, le fait de pouvoir illuminer ainsi toute une pièce influença jusqu'à la disposition des meubles dans la maison. Au XVIII^e siècle, ces lampes brûlaient grâce à l'huile de colza ou encore l'huile de baleine qui présentait l'avantage de n'émettre aucune odeur désagréable. Dès 1850, l'utilisation du pétrole rendit ces lampes encore plus attrayantes et populaires... jusqu'à l'arrivée de l'électricité.

Les revers de fortune d'Ami Argand

En 1783 Argand entreprit de voyager à Paris puis à Londres pour promouvoir son invention qui « illuminait comme dix ou douze bougies ». Dans les deux pays il lui fut accordé la protection d'un brevet de fournisseur du roi. Ses lampes ont connu un succès sensationnel. Des milliers de magasins se sont établis pour les vendre. Cependant, Argand sera la victime de sa propre réussite : la demande pour ces lampes dépassait de loin l'approvisionnement et bientôt le marché en France et en Angleterre sera inondé de contrefaçons issues des usines de commerçants peu scrupuleux. Le pire de ses plagiaires fut son ancien collègue de l'époque Montgolfier, Antoine Quinquet qui, dès 1784, avait commencé à mettre sur le marché sa propre version de la lampe. Grâce à certaines modestes modifications techniques, Quinquet put se défendre contre l'accusation d'avoir contrefait un objet breveté. Aujourd'hui encore, les lampes d'Argand sont connues sous le nom de *quinquets*. Dégoûté par ces malversations, Argand se retira en 1787 dans son usine de Versoix.

Argand était plus un inventeur qu'un homme d'affaires. Il décida de laisser la gestion de son usine à un administrateur, tandis que lui-même partait dans le sud de la France pour poursuivre ses recherches sur la distillation de l'alcool. Mais par malchance, il nomma une série de dirigeants

qui étaient aussi corrompus qu'incompétents. Il perdit beaucoup d'argent pour pouvoir congédier ces hommes. Il retourna à Paris et à Londres pour essayer d'imposer légalement le respect des brevets sur ses lampes. En Angleterre les choses se passaient plutôt bien quand, nouveau coup du sort, il fut informé que ses magasins à Paris avaient été pillés pendant la Révolution !

En 1802, il s'en retournait tristement à Versoix avec l'intention de fermer l'usine. Mais la fortune lui sourit à nouveau : sa nièce s'était mariée avec un homme d'affaires suisse, nommé Isaac Bordier-Macet, qui persuada Argand de lui confier la gestion de l'usine mal en point. Aucune comparaison avec les gestionnaires précédents : Bordier-Macet était un homme honnête, dévoué et compétent et l'usine renoua rapidement avec les bénéfices.

Sa fortune ainsi assurée, Argand pouvait poursuivre ses recherches. C'est alors qu'il conçut deux versions d'un lampadaire pour éclairer les rues des villes. Il reçut ensuite un brevet pour une sorte d'abat-jour qui concentrait la lumière dans une seule direction : cette invention fut immédiatement adoptée par les compagnies maritimes pour équiper leurs bateaux. Mais avant qu'il ait pu profiter de ce regain de fortune, sa santé se dégrada brutalement — à un certain moment de sa vie il avait contracté le paludisme — et il mourut le 14 octobre 1803, âgé de 53 ans.

John FOX

L'établissement antique de Perly et les villae gallo-romaines du canton de Genève

Conférence de Denis Genequand, le 7 février 2013.

Une trentaine de personnes assistait à cette conférence donnée aux Archives d'État de Genève.

M. de la Corbière, président de la société d'histoire et d'archéologie de Genève, présenta le conférencier. Archéologue spécialiste des débuts de l'islam, Denis Genequand a conduit des fouilles en Jordanie, au Pakistan, à Damas, Palmyre... Il a soutenu une thèse sur les établissements aristocratiques de l'époque omeyyade (VII^e-VIII^e siècles). Il a également travaillé à la cathédrale de Genève, à Saint-Gervais, Vandœuvres et enfin à Perly (2009-2010).

Dix-sept *villae* ont été fouillées dans le canton. Chaque villa compte deux parties : une partie résidentielle, véritable palais pour aristocrates, et des bâtiments agricoles. À cela il faut ajouter les terres, bois, etc.

La villa se trouvait au centre de Perly. Elle est connue par des descriptions du XIX^e ainsi que par les fouilles de Louis Blondel en 1924 et 1935. Mais les découvertes récentes montrent que ce dernier avait fait des erreurs d'interprétation. C'est souvent le cas : ce que l'on croyait assuré sera démenti ou nuancé par des recherches ultérieures.

À Perly les premières traces d'occupation datent de la période gauloise, au I^{er} siècle av. J.-C. On a mis à jour une tranchée avec du mobilier et des tessons. L'établissement était étendu.

Sur cet emplacement, une villa romaine est construite vers 40-60 apr. J.-C. Elle est uniquement datée par des tessons du règne d'Auguste. Ah ! poteries chéries ! Modestes, vous êtes cependant la boussole de l'archéologue... Les pièces de la maison étaient disposées de façon rectiligne. En cours de chantier le plan fut modifié et le bâtiment prit une allure en « L ». Il y avait de grandes pièces et un portique, sorte de préau. Souvent on n'a retrouvé que les tranchées de fondation, les pierres ayant été prélevées au cours des siècles suivants. Au nord de la villa se trouvait un bâtiment carré à l'usage inconnu, soit un monument funéraire, soit un petit temple, soit un fanum (temple avec une galerie autour, comme à Présilly, cf. *Échos saléviens* n° 15). Mais ne confondons pas hypothèse et certitude.

Vers 100-130 la villa de Perly est agrandie. On élargit l'aile principale, on transforme la façade. Le portique remanié prend une forme en « U » et encadre une cour. Un fronton est peut-être édifié. Surtout, on ajoute un bassin d'eau en forme de « T » avec une abside semi-circulaire. Il est magnifique avec son dallage.

Dans une pièce on a trouvé un hypocauste, système de chauffage par air chaud (double plancher et tubes creux dans les parois).

Un autre bâtiment se trouvait au nord : des thermes privés ? Possible mais non certain. Alors que le profane s'enthousiasme au quart de tour, le spécialiste demeure circonspect.

Par la suite la villa est peu modifiée. Dans la pièce à hypocauste, le système de chauffage a été supprimé. Une partie de la villa perd ses attributs monumentaux.

La villa reste occupée jusqu'à la fin du IV^e s. On le sait par une monnaie de l'empereur Valentinien 1^{er} (375-392) et par les céramiques.

Qui était le propriétaire ? On a trouvé une inscription ; comme elle contient peu de lettres, l'inscription reste obscure. Selon Julien Aliquot, spécialiste lyonnais, on peut imaginer qu'elle relate comment un *duumvir* de Vienne fit une offrande à une divinité. Ce *duumvir*, un des deux maires, était chargé de dire le droit. C'était un riche aristocrate.

À part cela, on a trouvé peu d'objets, comme souvent dans les *villae* genevoises : une hache, une fibule en cuivre (épingle servant à retenir un vêtement), quelques couteaux.

La partie agricole de la villa de Perly reste inconnue. On peut imaginer une forge, des entrepôts à céréales, des écuries et étables, un atelier de potier, les maisons des ouvriers et intendants....

Le plan devait probablement ressembler à celui de la villa de Vallon/Dompierre dans le canton de Fribourg.

Le site de Perly fut réoccupé après l'An Mil. On a mis en évidence des trous de poteaux et des céramiques. Les datations au radiocarbone donnent une fourchette allant du XII^e au XIV^e s. Il y avait deux bâtiments en fosse, avec des pierres non maçonnées : habitations ? ateliers ? granges ? On peut supposer que ces bases de murs soutenaient des parois en bois. Comme on ne connaît pas d'autres habitats ruraux dans le canton, on ne peut pas comparer. Or un archéologue sans comparaison, c'est un marin sans instruments de navigation... Un texte de 1178 cite un Willelme de Perly, métrol, qui collectait les impôts pour un seigneur (www.digi-archives.org/fonds/jrs/index). Perly n'était pas une paroisse mais un hameau.

Après avoir parlé de la villa de Perly le conférencier évoque d'autres *villae* genevoises.

D'autres *villae* genevoises

À Vandœuvres on observe la même évolution qu'à Perly, des Gaulois au III^e siècle ; par la suite cela diverge.

Comme à Perly le site de Vandœuvres fut d'abord occupé par les Gaulois, depuis 650-450 avant notre ère. On a fouillé un fossé datant de 120-50 av. J.-C. Il contient de la vaisselle de qualité, des céramiques italiennes, des amphores à vin de la côte tyrrhénienne. Les aristocrates gaulois s'offraient de grands crus (la cervoise était réservée au peuple). Dans le fossé on avait déposé du bœuf. L'animal avait été tué, en partie mangé, puis la carcasse avait été placée à

l'abri pour pourrir tranquillement. Il fut dépiauté par la suite et ses morceaux jetés dans le fossé, en offrande aux divinités.

Ce fossé faisait-il partie d'un sanctuaire religieux gaulois ? D'un établissement aristocratique ? À côté, y avait-il des habitations, un temple ?

En 50 ou 60 apr. J.-C. une première villa romaine est construite à l'emplacement du site gaulois de Vandœuvres. Comme à Perly elle est bâtie sur un plan en longueur avec un portique en façade et peut-être au centre un fronton. Les colonnes du portique étaient de style toscan.

Au début du II^e siècle, la villa est agrandie et des pavillons d'angle placés aux extrémités. On construit des thermes avec leurs égouts. On a trouvé de beaux vestiges de décors peints à l'intérieur des pièces, avec comme couleurs dominantes le rouge et le noir (à Perly aussi on a mis à jour des décors mais peu nombreux et leur analyse n'est pas terminée).

Il y a également des mosaïques et un bassin monumental.

Au III^e siècle la partie centrale de la villa de Vandœuvres est détruite puis rebâtie avec des murs en bois. Les thermes restent en usage au IV^e siècle. À la même époque, on refait avec soin les sols. Au V^e siècle la villa est encore habitée.

Dans la première moitié du V^e siècle une église est bâtie. Elle deviendra plus tard une église paroissiale, agglomérant autour d'elle un village. Au VI^e siècle un bâtiment sur poteaux de bois est édifié.

L'archéologue décrit ensuite une troisième villa, celle du parc de la Grange, sur la rive du lac.

Là encore, un site gaulois précéda la villa. On a sorti de terre un réseau de fossés des II^e et I^{er} siècles av. J.-C. On y faisait des dépôts rituels. Là aussi se pose la question de la présence d'un établissement aristocratique gaulois.

Lui succèdent des constructions romaines. Vers + 20 ou + 30, apparaît une grande villa de type méditerranéen. Elle avait le plan d'un rectangle allongé avec un quartier résidentiel mal connu et des bâtiments agricoles. On a aussi sorti de terre le mur d'enclos.

Cette villa se trouve en contrebas d'une route dite « de Frontenex ». Ce toponyme évoque une famille d'aristocrates allobroges de la cité de Vienne, les Fronto (cf. *Bénon* n° 78). Titius Riccius Fronto est connu par des inscriptions de Thonon, Genève et de Vienne. Son père était *duumvir* des impôts de Vienne. Cette famille richissime devait avoir de gigantesques

propriétés entre Vienne et le Chablais, notamment au parc de la Grange.

Le conférencier passe ensuite à la description de la villa de Corsier. Il y avait une villa gallo-romaine sous l'église et le pré attenant. On a retrouvé des murs et des canalisations. De beaux placages de marbre moulurés ont été déterrés. Au Bas-Empire un édifice funéraire est construit. Puis une église apparaît qui deviendra paroissiale et sera à l'origine d'un village.

Concluons :

- Ici, la villa succède à un établissement gaulois, contrairement au Plateau suisse où on note une distance d'un ou deux kilomètres entre les deux.

- Les *villae* sont bâties par des aristocrates gaulois qui s'adaptent d'un seul coup à la culture

romaine. Puisse cette constatation nous inspirer lorsque nous glosions sur nos prétendues « racines » et notre « identité ».

- Il est probable qu'à côté des *villae* aristocratiques il existait de petites fermes mais dans le canton le phénomène est mal connu. À Vandœuvre on a trouvé quelques murs dont on ignore s'ils correspondaient à de petites fermes ou aux annexes d'une villa. Par contre dans le canton du Jura ou en France ces petits établissements sont mieux repérés.

- Chacune de ces *villae* abritait entre deux et trois cents personnes. Il s'agit d'une structure d'habitat totalement différente des villages du Moyen Âge et des temps qui ont suivi.

C'est fou comme le monde change !

Ph. DURET

À LIRE, VOIR ET ENTENDRE

Publications savoyardes

Jean Excoffier nous fait part de la mise à jour du « **Dictionnaire des maires et élus de Haute-Savoie 1860-2012** », sous forme de DVD, en vente au prix de 10 € port compris à commander à son adresse personnelle : 976 route de Véry, 74330 Choisy. Par rapport à la version papier parue il y a quelques années, cette mise à jour intègre les dernières élections, des compléments ou des corrections. Au final un bon outil pour les historiens de la Haute-Savoie.

La France terre de refuge et de désobéissance civile 1936-1944 : le sauvetage des juifs, par Yagil Limore, publié en 2010-2011 par les Éditions du Cerf, 3 tomes, 1 200 p. Ce livre comprend une étude détaillée de la situation le long des frontières avec la Suisse et le sauvetage des juifs, sur le clergé catholique (pas uniquement les Justes), les pasteurs, les anonymes qui ont aidé les juifs en Savoie et Haute-Savoie. Son ouvrage précédent : « Chrétiens et juifs sous Vichy, sauvetage et désobéissance civile », Cerf 2005, abordait plus particulièrement le passage des frontières, la résistance, l'attitude des préfets et autres fonctionnaires, etc. M^{me} Limore est professeur et chercheur à Paris IV-Sorbonne.

Conférences sur l'histoire de la Savoie

L'université de Grenoble met en ligne sur son site :

<http://podcast.grenet.fr/podcast/conferences-sur-lhistoire-de-la-savoie/>

des textes de conférences données dans des cadres variés et surtout associatifs, sur des thèmes ayant trait à l'histoire de la Savoie, principalement à l'époque moderne (XVI^e-XVIII^e siècles).

Ces documents sont consultables soit sous forme de documents PDF, soit sous forme audio.

Un site incontournable pour les passionnés d'histoire où l'on peut consulter entre autres, les conférences de Laurent Perrillat et autres historiens...

Ferveurs médiévales

Représentation des saints dans les Alpes

Du 31 mai au 22 septembre 2013, six expositions auront lieu simultanément à **Aoste, Suse, Chambéry, Annecy, Sion et Genève**, visant à mettre en valeur les statues, peintures, reliquaires ou tissus réalisés de part et d'autre des Alpes à la fin du Moyen Âge. La dévotion des saints, très répandue à cette époque, a engendré l'une des productions majeures de la sculpture et, plus largement, des images.

Invitation est donc faite au public de sillonner les Alpes d'une exposition à l'autre. La présentation genevoise, à la **Maison Tavel**, sera dédiée à saint Pierre, patron de la ville et du diocèse de Genève, ainsi qu'à sainte Barbe, sainte Catherine et sainte Marguerite. Des prêts exceptionnels feront connaître un patrimoine médiéval rarement exposé à Genève. L'exposition sera accompagnée d'un colloque au Musée d'art et d'histoire les 17 et 18 juin.

Annecy

Généreuse Haute-Savoie - Histoire des dons et legs (1860-1940)

À l'occasion de la réalisation de l'inventaire relatif aux dons et legs en Haute-Savoie entre 1860 et 1940, les Archives départementales de la Haute-Savoie souhaitent montrer la richesse de ces documents qui comptent parmi le patrimoine écrit du département, en présentant l'exposition : « *Généreuse Haute-Savoie : histoire des dons et legs en Haute-Savoie (1860-1940)* ». En prenant comme base ces dossiers de dons et legs, consentis par des particuliers, contrôlés en préfecture, approuvés ou sans suite, on constate que les libéralités se sont orientées dans plusieurs directions et pour divers bénéficiaires : l'assistance (communes, établissements hospitaliers ou de bienfaisance, sociétés de secours mutuels), la religion (cures, fabriques), l'enseignement (écoles) ou encore les Beaux-arts et la culture (musées, bibliothèques, sociétés savantes). Jusqu'au 31 mai 2013.

Martigny

Fondation Pierre Gianadda : Sam Szafran, 50 ans de peinture.

En 1999, la Fondation Pierre Gianadda présentait déjà une grande rétrospective de cette création inclassable et méconnue, révélant la série des « Ateliers », celle des « Rocking Chairs », ou encore les « Escaliers », première rétrospective de cette œuvre très collectionnée, mais peu montrée.

Aujourd'hui, Daniel Marchesseau, autre fidèle de la Fondation et vieil ami de Sam Szafran, signe une nouvelle exposition du maître français, un événement pour les amateurs de cette peinture et pour tous ceux qu'intéressent « l'une des œuvres les plus secrètes et les plus poétiques de ce temps ». Jusqu'au 16 juin 2013.

RÉDACTION

Jean-Yves Bot, Jean-Luc Daval, Nathalie Debize, François Déprez, Marielle Déprez, Philippe Duret, Dominique Ernst, John Fox, Gérard Lepère, Claude Mégevand, Jean Sartre.
Responsable de la publication : Dominique Miffon.

Les articles sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.

SOMMAIRE

ACTUALITÉS DE LA SALÉVIENNE	1
AGENDA	1
LA NUMÉRISATION DE CLICHÉS ANCIENS (PLAQUES DE VERRE)	1
SAINT-JULIEN, LES JEUDIS DU PATRIMOINE	2
BIBLIOTHÈQUE	3
CONFÉRENCES	4
À LA DÉCOUVERTE DE LA GROTTTE DES CRÂNES, À BEAUMONT	4
L'ÉTONNANTE HISTOIRE DU CHÂTEAU DES AVENIÈRES	4
MARCEL GRIAULE, UN ETHNOLOGUE DE RÉPUTATION MONDIALE AU PIED DU SALÈVE	5
CARNET	7
NOUVEAUX ADHÉRENTS	7
NOS PEINES	7
TÉMOIGNAGE DE VIE, ÉCHO D'HISTOIRE	7
CARNETS D'HISTOIRE	11
POUR OU CONTRE LE PROTECTIONNISME ?	11
LA CHAPELLE SAINTE-MARIE-IMMACULÉE-CONCEPTION DE VOVRAY	12
FIGURES GENEVOISES : FRANÇOIS PIERRE AMI ARGAND (1750-1803)	15
L'ÉTABLISSEMENT ANTIQUE DE PERLY ET LES VILLAE GALLO-ROMAINES DU CANTON DE GENÈVE	17
À LIRE, VOIR ET ENTENDRE	19
PUBLICATIONS SAVOYARDES	19
CONFÉRENCES SUR L'HISTOIRE DE LA SAVOIE	19
FERVEURS MÉDIÉVALES	19
EXPOSITIONS	20

Pour tout renseignement ou adhésion, contacter :

LA SALÉVIENNE – 4, ancienne route d'Annecy - 74 160 SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS

Téléphone : 04 50 52 25 59 — Fax : 04 50 35 63 16

Courriels : la-salevienne@wanadoo.fr (président) — nadine.cusin@sfr.fr (administration)

Site Internet : <http://www.la-salevienne.org>